





Cet événement est organisé à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes qui a lieu le 8 mars et du mois de la Francophonie.



# MODALITÉS DE PARTICIPATION

Consignes pour participer au concours:

- <u>Un seul</u> poème par candidat·e ou par binôme
- Le poème doit traiter de la thématique de l'Égalité
- Le poème doit être <u>en français</u> et doit obligatoirement utiliser du <u>vocabulaire spécifique aux pays francophones</u>
- Le poème doit être <u>inédit et personne</u>l, écrit <u>en vers ou</u> <u>en prose</u>, et <u>ne pas dépasser 30 vers ou lignes</u>.
- Le contenu doit être tout public

Donnez libre cours à votre imagination dans la forme, le style et le contenu, oubliez les contraintes. Mais n'oubliez pas qu'il s'agit de poésie!



#### INFORMATION ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ce concours s'adresse aux étudiant·es de français

- Catégorie 1 : de 14 à 18 ans (écoles - classe 9 à 12 et/ou Alliances Françaises en Inde)
- Catégorie 2 : plus de 18 ans (Universités et/ou Alliances Françaises en Inde)





#### Conditions de participation

- Inscription individuelle ou en binôme
- 2 participations maximum par établissement
- Participation coordonnée par un·e enseignant·e de français

#### En partenariat avec

- Les établissements scolaires indiens
- Les établissements universitaires indiens
- Le réseau des Alliances Françaises en Inde
- Les associations de professeurs de français: Indian Association of Teachers of French (IATF), Association of Indian French Professionals and Researchers (AIFPRO), Association of Teachers of European Languages in India (ATELI)

#### DATE LIMITE D'INSCRIPTION ET DE DÉPÔT DE LA PRODUCTION

- L'enseignant·e référent·e inscrit l'élève ou le binôme et l'établissement en complétant le formulaire suivant avant le 18 février 2023 : <a href="https://forms.gle/K28cGykwUk91sCCm8">https://forms.gle/K28cGykwUk91sCCm8</a>
- Une fois votre poème est rédigé, enregistrez votre production sur le lien suivant avant le 5 mars 2023 : <a href="https://forms.gle/229ozscbEp9HRXaC6">https://forms.gle/229ozscbEp9HRXaC6</a>
- 01 7 février 2023 Lancement du projet
- 02 18 février 2023

  Date limite des inscriptions (Google form) avec la liste des participant-es
- 03 Entre le 18 et le 25 février 2023 Organisation d'un atelier d'écriture pour les participantes
- 04 5 mars 2023

  Date limite de dépôt de la production
- 05 Du 6 au 15 mars 2023 Sélection des 4 meilleurs poèmes (2 poèmes par catégorie)
  - 2 pour Prix Jean Paul Sartre2 pour Prix Simone de Beauvoir
  - 24 mars 2022
- 06 24 mars 2023 Annonce des résultats en ligne
- Du 25 au 31 mars 2023
  Publication des poèmes des lauréat·es dans un recueil numérique, sur le site de l'IFI

#### JURY, PRIX ET CRITÈRES DE SÉLECTION

Deux (2) prix par catégorie seront distingués:

- Le prix Jean-Paul Sartre
- Le prix Simone de Beauvoir

Le jury mixte, composé de représentant es de l'IFI, des associations des professeur es, des Alliances Françaises et d'expert es de poésie, évaluera les productions selon les critères suivantes :

- respect du sujet/thème de l'égalité et de la Francophonie
- pertinence du message
- · originalité et audace
- qualités techniques et esthétiques
- Bonus: utilisation d'au moins 1 mot de l'édition "Dis-moi 10 mots" 2022-2023: année-lumière, avant-jour, daredare, déjà-vu, hivernage, lambiner, plus-que-parfait, rythmer, synchrone, tic-tac.



#### **RÈGLEMENT**

- 1. La participation consiste en l'envoi d'un poème inédit, en vers ou en prose de 30 vers ou lignes maximum.
- 2. Elle est limitée à un seul poème par participant e ou binôme
- 3. Pour que la participation puisse être validée, le formulaire d'envoi des poèmes sur le site doit être correctement et complètement renseigné.
- 4. En s'inscrivant au concours, les candidates autorisent :
- la publication de leur poème sur le site de l'Institut Français en Inde,
- la publication de leur poème dans un recueil de poèmes (numérique),
- leur exploitation, non rémunérée, à des fins pédagogiques et culturelles.



#### ANNONCE DU RÉSULTAT

Tous les participantes et lauréates recevront une attestation de participation au concours. L'annonce des gagnantes se fera le 24 mars 2023 à 15h00, lors d'un événement en ligne. Tous les participantes et leurs établissements seront invités à y participer. Chaque lauréate recevra une Kindle.



#### **DROITS D'AUTEUR**

- Les participants garantissent qu'ils sont titulaires des droits d'auteur de leurs créations. Du seul fait de leur participation, les auteurs garantissent les organisateurs et le jury contre tout recours éventuel de tiers en ce qui concerne l'originalité des œuvres présentées.
- Toute demande de participation incomplète, non conforme ou déposée hors délai ne pourra pas être acceptée.
- Du fait de leur participation à la sélection et/ou au concours, les participants autorisent par avance l'Institut Français en Inde à utiliser gracieusement leurs nom, prénom, pseudonyme, image et musique sans restriction ni réserve et sans que cela ne leur confère un droit à une rémunération ou à un avantage quelconque

### À VOS PLUMES ! AU PLAISIR DE DÉCOUVRIR VOS ÉCRITS !

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter :

## Smriti PAHWA spa@ifindia.in

